

Responsable de structure du logement ou de l'habitat accompagnés

RNCP40872 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	332, 332n, 332p
Formacode(s)	44047, 44072, 44056, 13175
Code(s) ROME	K1201, K1403, C1502, K1207, K1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION · SIRET : 78642897900029

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
IRFASE	38362039000039	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'inscrit dans un contexte d'aggravation du mal-logement et de la précarité sociale et économique. D'une part, la multiplication des structures d'hébergement, conséquence en partie des difficultés d'accès au logement de droit commun, exige des professionnels la capacité d'accueillir et d'accompagner des résidents, d'assurer une gestion locative et domestique, mais aussi de développer des projets en collaboration avec les acteurs locaux. D'autre part, le développement de l'habitat inclusif, partagé ou regroupé, plus largement désigné sous le terme « habitat accompagné », destiné aux personnes en situation de handicap et/ou aux personnes âgées, crée de nouveaux besoins en personnel.

Par ailleurs, l'arrêt de la construction d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendante (EHPAD) et le renforcement des politiques publiques pour le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie dans des logements intermédiaires favorisent l'ouverture des résidences autonomes et des résidences seniors. Ces ouvertures engendrent des besoins en personnel au même titre que les autres formes d'habitats accompagnés (habitats inclusifs, résidences intergénérationnelles, etc.).

Dans ce contexte, la nécessité de professionnalisation se renforce sur plusieurs axes :

- La maîtrise des circuits d'accès à l'hébergement et au logement
- L'équilibre et l'articulation entre gestion locative équilibrée et mise en œuvre du projet social
- L'accompagnement des parcours des résidents en mobilisant les ressources existantes
- La prévention des situations à risque
- La veille réglementaire sur l'accessibilité de l'habitat, la performance énergétique et les évolutions sociales
- Le management des équipes de proximité

À la croisée de plusieurs compétences – accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité / gestion

locative et rénovation énergétique / encadrement de proximité / travail en partenariat et en réseau – le Responsable de structure du logement ou de l'habitat accompagnés occupe une fonction polyvalente et prépondérante. Il joue un rôle d'intermédiaire essentiel entre bailleurs, élus, agents en charge des dispositifs, décideurs, résidents et salariés de la structure.

ACTIVITÉS VISÉES

Gérer l'activité d'une structure du logement ou de l'habitat accompagné

Gérer le bâti d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

Assurer le suivi de la gestion locative sociale

Assurer l'accueil de la personne logée

Mettre en œuvre l'accompagnement social individuel de la personne logée

Animer la participation du collectif et le vivre ensemble dans le cadre du projet social ou d'établissement

Assurer la Gestion des Ressources Humaines d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

Organiser le travail des équipes professionnelles et bénévoles d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

Assurer des relations partenariales avec les acteurs du secteur et du territoire

Assurer le développement de la structure du logement ou de l'habitat accompagnés sur le territoire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Suivre la gestion administrative et financière de la structure en s'appuyant sur des outils numériques pour permettre un fonctionnement conforme à la réglementation en vigueur et au projet social.

Rendre compte de l'activité de la structure à la gouvernance et aux partenaires au travers d'une production écrite numérique pour contribuer à un diagnostic partagé et proposer des pistes d'évolution.

Poser un diagnostic du bâti avec les moyens techniques existants pour identifier et tracer les situations à risques ou à améliorer en prenant en compte la conformité réglementaire, l'accessibilité et la transition écologique.

Prévoir et suivre les travaux de maintenance préventifs ou curatifs du bâti et de ses équipements afin d'anticiper les risques liés à la vétusté et la sécurité en s'appuyant sur les acteurs internes et externes.

Garantir la réalisation des aménagements en coordonnant les acteurs internes et externes, afin d'adapter le bâti aux besoins des personnes logées, aux enjeux de transition écologique et à la réglementation.

Assurer le suivi administratif et financier des locations à l'aide d'outils numériques adaptés pour garantir une gestion locative sociale équilibrée en accord avec le projet de la structure et les objectifs de la gouvernance.

Optimiser le taux d'occupation de la structure en lien avec les partenaires prescripteurs et la gouvernance pour respecter le cadre réglementaire contracté et permettre une viabilité économique de la structure.

Organiser l'accueil des personnes logées pour poser les bases de la relation locative et de l'accompagnement social dans le respect du projet de la structure.

Concourir à l'accompagnement social de la personne logée en s'appuyant sur un diagnostic pluridisciplinaire pour répondre à ses besoins et éviter les ruptures de parcours.

Mettre en œuvre l'accompagnement de la personne dans l'appropriation de son logement et de la gestion de sa vie quotidienne pour maintenir et développer son autonomie et sa socialisation, en coordonnant les ressources internes et/ou les partenaires du territoire

Contribuer à la conception et la mise en œuvre du projet de la structure en mobilisant les parties prenantes pour permettre la vie du collectif.

Animer des actions collectives en favorisant la participation des personnes logées pour accompagner leur inclusion sociale et lutter contre leur isolement.

Assurer la gestion des ressources humaines salariés et bénévoles, dans une dynamique inclusive, en respectant le cadre réglementaire pour garantir des conditions de travail et d'engagement favorables au bien-être des personnes et à la mise en œuvre du projet de la structure.

Coordonner le travail des équipes professionnelles et bénévoles pour organiser l'activité et garantir la qualité de l'accompagnement en s'appuyant sur l'ensemble des ressources humaines et matérielles de la structure.

Manager les professionnels et les bénévoles pour harmoniser le travail d'équipe au service de la mission d'accompagnement des personnes logées en animant des temps collectifs.

Développer les relations partenariales pour être identifié comme un acteur efficient et participatif de la dynamique territoriale, représenter les intérêts de la structure en investissant les différentes instances et de nouveaux espaces d'échanges collectifs.

Analyser la place de la structure dans son environnement pour l'intégrer à la dynamique territoriale et penser sa complémentarité avec les autres acteurs en réalisant une veille régulière.

Impulser des projets de développement en habitat accompagné ou inclusif en s'appuyant sur les dynamiques partenariales pour améliorer les parcours des personnes logées et répondre aux besoins du territoire.

Blocs de compétences

RNCP40872BC01 — Gérer l'activité locative et le bâti d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

LISTE DE COMPÉTENCES

Suivre la gestion administrative et financière de la structure en s'appuyant sur des outils numériques pour permettre un fonctionnement conforme à la réglementation en vigueur et au projet social

Rendre compte de l'activité de la structure à la gouvernance et aux partenaires au travers d'une production écrite numérique pour contribuer à un diagnostic partagé et proposer des pistes d'évolution

Poser un diagnostic du bâti avec les moyens techniques existants pour identifier et tracer les situations à risques ou à améliorer en prenant en compte la conformité réglementaire, l'accessibilité et la transition écologique

Prévoir et suivre les travaux de maintenance préventifs ou curatifs du bâti et de ses équipements afin d'anticiper les risques liés à la vétusté et la sécurité en s'appuyant sur les acteurs internes et externes

Garantir la réalisation des aménagements en coordonnant les acteurs internes et externes, afin d'adapter le bâti aux besoins des personnes logées, aux enjeux de transition écologique et à la réglementation

Assurer le suivi administratif et financier des locations à l'aide d'outils numériques adaptés pour garantir une gestion locative sociale équilibrée en accord avec le projet de la structure et les objectifs de la gouvernance

Optimiser le taux d'occupation de la structure en lien avec les partenaires prescripteurs et la gouvernance pour respecter le cadre réglementaire contracté et permettre une viabilité économique de la structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas concret – Soutenance orale et évaluation écrite

RNCP40872BC02 — Proposer un accompagnement social individuel et collectif adapté aux personnes logées dans une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser l'accueil des personnes logées pour poser les bases de la relation locative et de l'accompagnement social dans le respect du projet de la structure.

Concourir à l'accompagnement social de la personne logée en s'appuyant sur un diagnostic pluridisciplinaire pour répondre à ses besoins et éviter les ruptures de parcours

Mettre en œuvre l'accompagnement de la personne dans l'appropriation de son logement et de la gestion de sa vie quotidienne pour maintenir et développer son autonomie et sa socialisation, en coordonnant les ressources internes et/ou les partenaires du territoire

Contribuer à la conception et la mise en œuvre du projet de la structure en mobilisant les parties prenantes pour permettre la vie du collectif

Animer des actions collectives en favorisant la participation des personnes logées pour accompagner leur inclusion sociale et lutter contre leur isolement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas concret – Soutenance orale et évaluation écrite

Mise en situation professionnelle – Évaluation orale

RNCP40872BC03 — Gérer les ressources humaines et le management des salariés et bénévoles d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la Gestion des Ressources Humaines salariés et bénévoles, dans une dynamique inclusive, en respectant le cadre réglementaire pour garantir des conditions de travail et d'engagement favorables au bien-être des personnes et à la mise en œuvre du projet de la structure

Coordonner le travail des équipes professionnelles et bénévoles pour organiser l'activité et garantir la qualité de l'accompagnement en s'appuyant sur l'ensemble des ressources humaines et matérielles de la structure

Manager les professionnels et les bénévoles pour harmoniser le travail d'équipe au service de la mission d'accompagnement des personnes logées en animant des temps collectifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

RNCP40872BC04 — Développer les partenariats et l'offre de service d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés sur le territoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer les relations partenariales pour être identifié comme un acteur efficient et participatif de la dynamique territoriale, représenter les intérêts de la structure en investissant les différentes instances et de nouveaux espaces d'échanges collectifs

Analyser la place de la structure dans son environnement pour l'intégrer à la dynamique territoriale et penser sa complémentarité avec les autres acteurs en réalisant une veille régulière.

Impulser des projets de développement en habitat accompagné ou inclusif en s'appuyant sur les dynamiques partenariales pour améliorer les parcours des personnes logées et répondre aux besoins du territoire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mémoire - Production écrite évaluée et évaluation orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur du logement accompagné

Secteur de l'habitat accompagné

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable / Adjoint de résidence sociale

Gestionnaire de résidence sociale / d'établissement social

Gestionnaire de foyer de jeunes travailleurs (FJT) / de foyer de travailleurs migrants (FTM)

Coordinateur de service / de résidence sociale / de maison

Coordinateur de structure du logement accompagné / de l'habitat partagé / de l'habitat inclusif

Responsable de site / d'hébergement

Responsable de pension de famille / maison relais / résidence accueil

Responsable de domicile collectif / domicile services

Responsable de résidence autonomie / résidence accueil / sénior

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de Responsable de structure du logement ou de l'habitat accompagné n'est pas une profession réglementée. Cependant, pour exercer son métier, ce professionnel doit mettre en œuvre tous les cadres législatifs et réglementaires qui encadrent les établissements et les activités liées à ce secteur. Cette réglementation concerne à la fois l'accueil des personnes logées, la gestion administrative et financière, ainsi que le respect des normes de sécurité et d'accessibilité.

1. Obligations administratives et déclaratives
2. Obligations liées au bâti (sécurité, accessibilité, performance énergétique)
3. Réglementation sociale et obligations envers les résidents
4. Réglementation des loyers et de l'aide au logement
5. Obligations fiscales et comptables
6. Protection des résidents et lutte contre les discriminations

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Élevée (4/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.

Facteurs principaux

Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible

Salaire médian (mensuel)	1 971 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	53 492
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X84 — Aides médico-psychologiques V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un titre de niveau 5

Être titulaire d'un titre de niveau 4 et justifier d'une expérience professionnelle en structure sociale ou médico-sociale d'au moins 1 an

Justifier d'une expérience professionnelle dans les secteurs social ou médico-social d'au moins 3 ans

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de certification est composé d'une présidence, d'un secrétariat et de représentants du monde professionnel. Il est présidé par un professionnel représentatif du champ du logement accompagné et/ou de l'action sociale plus largement et nommé par la direction de l'organisme certificateur. Le secrétariat de séance est assuré par une personne extérieure au certificateur, nommée par le directeur de l'Institut, en général le référent régional des certifications du Réseau MFR ou toute autre personne déléguée par la Fédération régionale des MFR. Il est garant du bon déroulement des délibérations.

COMPOSITION DU JURY — VAE

2 représentants du monde professionnel dont un titulaire de la certification (ou d'une version antérieure)

Une présidence de jury représentative du champ du logement accompagné et/ou de l'action sociale plus largement et nommé par la direction de l'organisme certificateur

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 829 €
Selon la branche	6 000 € – 9 602 €
Prise en charge	Branches concernées
8 829 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 602 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	11	0	91 %	—
2023	7	0	100 %	86 %
2022	8	1	100 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37325

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35514, RNCP37675, RNCP37676, RNCP37678

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.meslay.org/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40872/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 462 € – 6 765 €
Durée	92 – 664 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	13
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	06/2026 – 09/2026

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	43 526 €
Coût moyen par dossier	3 109 €
Durée moyenne	280 h
Période	03/2026 – 09/2026
France compétences	68 %
Régions	19 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	4 %
France Travail	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.